



J'ai trouvé un corvidé adulte en détresse (Pie bavarde, Geai des chênes, Choucas des tours, Corneille noire, Grand Corbeau, etc.)

A savoir :

Certaines espèces possèdent des becs puissants.

Si vous devez manipuler l'animal, faites-le avec **des gants en cuir et des manches longues**.



GESTES A FAIRE

Contactez :

le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage géré par la LPO PACA au 04 90 74 52 44

Ou l'association 'Les amis de Lazare' à Tarascon (13) au 06 65 91 23 43

Préparez le conditionnement de l'animal :

1. Préparez un carton mesurant environ 1,5 fois la taille de l'animal, avec des trous,
2. Déposez du papier journal au fond.



Capturez l'animal:

1. Munissez-vous de gants en cuir et d'un tissu,
2. Approchez-vous (dans l'idéal à plusieurs personnes) calmement de l'animal,
3. Recouvrez-le du tissu afin que la tête soit masquée,
4. Saisissez l'animal, toujours recouvert du tissu, à bout de bras, en serrant les ailes contre le corps,
5. Déposez-le dans le carton,
6. Retirez le tissu calmement et fermez le carton avec du scotch.

Conditionnez l'animal:

1. Ne lui donnez pas d'eau ou de nourriture sans avoir eu les conseils de spécialistes,
2. Gardez le carton dans une pièce au chaud et au calme,
3. Si l'oiseau vous semble très faible, posez une bouillotte ou une bouteille d'eau chaude contre le carton,
4. En cas de présence de mouches, couvrez le carton d'une moustiquaire ou d'un tissu très fin afin d'éviter que les mouches viennent pondre sur l'animal.



GESTES A NE PAS FAIRE

- **Ne pas parler, exhiber ou caresser l'animal** : les animaux sauvages sont très stressés au contact de l'homme, ce qui peut aggraver leur état.
- **Ne pas crier ou courir autour de l'animal,**
- **Ne pas nourrir** : en fonction de son état, l'oiseau n'aurait pas la force de digérer et pourrait en mourir.
- **Ne pas donner à boire à l'animal** : les oiseaux ont un trou relié à la trachée sur la langue. Le passage d'un liquide dans ce trou pourrait étouffer l'animal. Le dépôt d'une gamelle d'eau dans le carton peut entraîner des risques d'hypothermie pour l'oiseau.
- **Ne pas scotcher le bec** : certains oiseaux n'ont pas de narines et ont besoin d'ouvrir le bec pour respirer.
- **Ne pas scotcher les ailes** : il est ensuite impossible de retirer le scotch sans arracher des plumes.
- **Ne pas conditionner un oiseau sauvage dans une cage avec des barreaux** : l'animal peut se prendre les ailes entre les barreaux et aggraver son état. De plus, l'oiseau est moins stressé lorsqu'il est plongé dans le noir.
- **Ne pas laisser de tissu avec l'animal dans le carton** : le tissu peut s'enrouler autour des pattes et de l'aile, ce qui peut aggraver l'état de l'oiseau.



ATTENTION : ne tentez en aucun cas d'élever l'oiseau chez vous !

Les soins à la faune sauvage sont très différents des soins à la faune domestique. Pour favoriser les chances de survie de l'animal, les soins doivent être effectués par des professionnels dans des infrastructures adaptées. Les conséquences d'une mauvaise prise en charge sont multiples: carences dues à une mauvaise alimentation, blessures suite à un mauvais conditionnement, application de mauvais traitements pour soigner une maladie...

Exemple d'un Choucas des tours accueilli au centre de sauvegarde de la LPO PACA :



Il a été récupéré affaibli par des particuliers. Les personnes se sont attachées à l'oiseau et lui ont coupé les plumes aux ciseaux afin qu'il ne s'envole pas. Après plusieurs semaines, les personnes ont remarqué que l'oiseau perdait de l'appétit. Puis ils ont vu des plaies sur l'animal. En l'observant plus régulièrement, ils se sont rendus compte que le choucas se mutilait. Un comportement très fréquent chez les animaux sauvages gardés en captivité. Afin d'éviter que l'oiseau aggrave son état, les particuliers l'ont apporté au centre de sauvegarde. Les soins vont durer plus de deux ans avant que le plumage repousse et que l'oiseau puisse retrouver sa liberté.

Ce type d'accueil est très fréquent en centre de sauvegarde. Les animaux sauvages ne sont pas des animaux domestiques. Si vous souhaitez adopter un animal pour son bien, orientez-vous vers les refuges pour animaux domestiques qui ont réellement besoin de vous.



La faune sauvage et la loi

La détention d'oiseaux sauvages en captivité est interdite sans autorisation spéciale. N'hésitez pas à contacter le centre de sauvegarde ou l'ONCFS de votre département pour plus de renseignements.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Fiche conseil faune sauvage en détresse

Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

Château de l'environnement 84480 Buoux • crsfs-paca@lpo.fr • paca.lpo.fr • Tél. : 04 90 74 52 44

